



AU QUOTIDIEN



- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable
 Installez des équipements adaptés et agréés (volets, éclairage programmé, détecteur de présence,...)



- Photographiez vos objets de valeur
 Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeurs Conservez vos factures



- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés
- Fermez la porte à double tour
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité
 Placez en lieu sûr vos bijoux, cartes de crédit, sac à main et clés de voiture



NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, sous le pot de fleurs,... Confiez-les plutôt à une personne de confiance

Opération Tranquillité vacances

VOUS PARTEZ EN VACANCES?

Partez sereinement en demandant la surveillance de votre domicile pendant votre absence.

Vous pouvez vous inscrire au dispositif:

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de
- soit en vous inscrivant en ligne : www.masecurite.interieur.gouv.fr/ fr/demarches-en-ligne/operationtranquillite-vacances





- Informez votre entourage de votre départ (famille, amis, voisins,...)
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio,
- Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux

Toute attitude suspecte ou toute atteinte doit être signalée sans délai en composant le 17